

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOYON VILLAGES

Nombre de Membres

Afférents au Conseil
Municipal :

En exercice : 19
Présents : 16
Pouvoirs : 1
Votants : 17
Pour : 17

date de convocation :
1^{er} février 2024

date d'affichage :
15 février 2024

Séance du 8 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MOYON VILLAGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune de MOYON VILLAGES, en séance publique, sous la présidence de Jean-Pierre LOUISE, Maire.

Présents : Mmes MM. Patrick HARDEL, Samuel CULLERON, Isabelle FLEURY, Claude MARTIN, Corine DEWOGHELAERE, Marie-Josèphe BOYARD, Sébastien DUBOIS, Arnaud LEGOUPIL, Delphine BOURSIN, Jacques CIROU, Florence CAHU, Rachel LEBARBEY, Pascal LENOIR, Anthony LETOUZEY, Christelle PIQUET

Excusés : M. Philippe OZENNE, Mmes Angèle MAUBANT qui a donné pouvoir à Rachel LEBARBEY, Jeanne COUETIL

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, M. Pascal LENOIR a été désigné secrétaire de séance.

Délib 2024-03 – Saint-Lô Agglo – convention de maîtrise d'ouvrage pour petits travaux d'entretien

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage entre Saint-Lô Agglo et la commune relative aux modalités d'intervention de la commune sur le terrain Joseph Beaufile et les vestiaires. La faculté est donnée aux communes d'intervenir pour toutes fournitures ou interventions de moins de 500 €.

Pour copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre LOUISE

